

« Certains jeunes LGBT+ ont la chance d'avoir encore leurs familles. Pour les autres, il y a *Le Refuge*. Aidez-nous à les aider ! »



Muriel ROBIN
Marraine du *Refuge*



Chères toutes, chers tous,

Comme vous le savez, *Le Refuge* protège les jeunes LGBT+, se développe et pérennise ses actions dans la durée.

Celles-ci s'inscrivent au cœur d'une société qui n'est toujours pas en capacité de répondre aux appels de sa jeunesse en détresse.

Les demandes d'hébergement et d'accompagnement de ces jeunes ne cessent de croître auprès du *Refuge* : +36,3% au 1^{er} semestre 2019 par rapport à la même période en 2018.

En cette période hivernale, nos équipes ont besoin de votre soutien pour faire face à l'augmentation des demandes, encore plus nombreuses en cette fin d'année.

En faisant un don à l'association, vous permettez aux équipes du *Refuge* d'agir au mieux auprès de ses bénéficiaires et de ne laisser aucun jeune à la rue.

» **500 € nous permettent d'héberger et d'accompagner 2 jeunes pendant 1 mois (frais alimentaires inclus).**

Merci de faire partie de la grande famille du *Refuge* !

Nicolas NOGUIER
Président Fondateur



DES CHIFFRES QUI INTERPELLENT...



+ DE **7 500** JEUNES ACCOMPAGNÉS ET + DE **1 600** JEUNES HÉBERGÉS DEPUIS 2003



20 DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES
150 PLACES D'HÉBERGEMENT



+ DE **13 000** ADHÉRENTS, **390** BÉNÉVOLES, **19** SALARIÉS DONT 9 TRAVAILLEURS SOCIAUX



PRÈS DE **6 000** APPELS SUR LA LIGNE D'URGENCE DU REFUGE EN 2018



80 % DES RESSOURCES DU REFUGE ISSUS DE DONNS PRIVÉS



JE DÉFISCALISE MON DON

Le Refuge est une association Reconnue d'Utilité Publique. Vos dons bénéficient d'une réduction d'impôt de 75 % jusqu'à 537 € / an. Au-delà, la réduction est de 66 %.

Un don de 100 €, après réduction, ne vous coûte que 25 €.

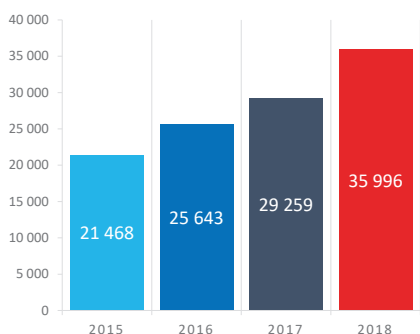


LE REFUGE C'EST...

- » une association créée en 2003 et Reconnue d'Utilité Publique en 2011,
- » 3 axes d'intervention (accompagnement & hébergement, dispositif d'écoute et d'urgence 24h/24 et 7j/7, actions de sensibilisation),
- » une association agréée par le ministère de l'Éducation nationale depuis 2014,
- » 20 centres d'hébergement en France



L'évolution des nuitées entre 2015 et 2018



- » un réseau de 36 correspondants-relais.

MON AIDE D'URGENCE

Je fais un don au Refuge

et je contribue activement à protéger les jeunes LGBT+ en détresse.



Bulletin accompagné de votre chèque à l'adresse suivante :

**Association nationale Le Refuge,
75 place d'Acadie, 34000 Montpellier**

Tél. : 09 50 83 06 78

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. :

Courriel :

Date : / / 20.....

Signature :

Je fais un don de €

» par chèque, à l'ordre de :

Association nationale *Le Refuge*

» par virement à la Banque Populaire du Sud, Allée de

l'Europe, 34990 Juvignac - BIC : CCBPFRPPPPG

IBAN : FR76 1660 7002 1909 4581 8101 157

Je fais un don régulier de €

Périodicité : mensuelle ou trimestrielle

À partir du / / 20.....*

Prélèvement : le 6, le 15, ou le 25 du mois

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer le virement correspondant au montant du soutien régulier que j'accorde à l'association nationale *Le Refuge*.

IBAN :

Merci de joindre un RIB à votre envoi.

* Les prélèvements cesseront dès que vous en ferez la demande. En outre, vous recevrez chaque début d'année un document vous informant des mensualités à venir. Vous pourrez donc également à cette occasion mettre un terme à votre don régulier.

et j'adhère à l'association (montant minimum du don : 10 €)

JE DONNE EN LIGNE : www.le-refuge.org/don

Pour un legs, j'envoie un mail à notaire@le-refuge.org